



Arnex Info n°3



Septembre 2023

Bulletin d'informations officiel de la Commune d'Arnex-sur-Orbe

Administration communale

Rue de la Gare 8 - 1321 Arnex-sur-Orbe

024 441 51 37- www.arnex-sur-orbe.ch

Greffe, secrétariat communal

greffe@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 9h00 à 10h30 – Jeudi de 18h30 à 19h30

Bourse communale, service des finances :

bourse@arnex-sur-orbe.ch

024/441 51 37

Contrôle des habitants, police des étrangers :

habitants@arnex-sur-orbe.ch

Mardi de 19h00 à 20h00 - Jeudi de 9h00 à 11h00

Location des salles communales

location@arnex-sur-orbe.ch

Conseil général

ORDRE DU JOUR

Séance du mardi 10 octobre 2023 à 20h00 à la salle de Bulande.

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2023, joint à la présente convocation
3. Assermentation des nouvelles et nouveaux membres
4. a) lettres et pétitions (à faire parvenir à M. Christian Rossel, Président du Conseil, au plus tard le samedi 7 octobre 2023)
b) communications de la Municipalité
5. Élection du vice-président du Conseil général
6. Préavis 12/2023 Arrêté d'imposition 2024
7. Divers

Les préavis municipaux et les rapports des commissions seront à disposition des conseillères et conseillers dès le samedi 7 octobre au sous-sol du collège. D'autre part, les préavis municipaux seront publiés sur le site internet communal d'ici le lundi 2 octobre 2023.

La secrétaire – Amandine Gonçalves (079 543 63 08)

Entretien, plantation des arbres et haies sur les fonds riverains d'une route cantonale et communale

L'entretien des haies et cordons arborés sur les dépendances routières doit respecter les prescriptions de la Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPNMS ; BLV 450.11) et son règlement d'application (RLPNMS ; BLV 450.11.1), du Code rural et foncier (CRF ; BLV 211.41), du règlement d'application de la Loi sur les routes (RLRou ; 725.01.1).

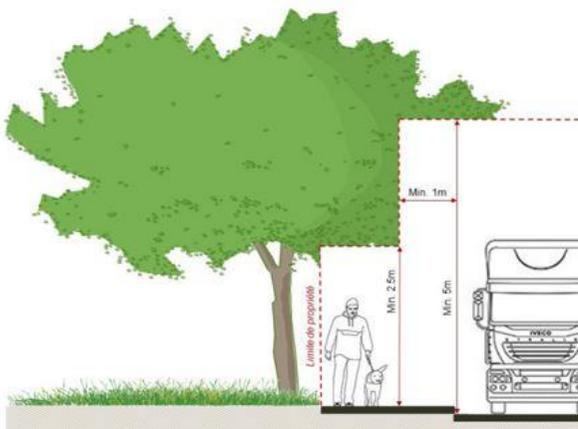
Selon le RLRou et le CRF les hauteurs des surfaces ligneuses ne doivent pas excéder :

- 60 cm de haut lorsque la visibilité doit être maintenue,
- 2 m de haut dans les autres cas.

Les haies ne doivent pas être plantées à moins d'1 m de la limite du domaine public. Sur les fonds riverains d'une route cantonale et communale de première classe, aucun arbre ne peut être planté à moins de 6 m de la limite du domaine public.

Les branches s'étendant au-dessus des routes cantonales et communales doivent être élaguées :

- Au bord des chaussées la distance de 5 m de hauteur et 1m à l'extérieur
- Au bord des trottoirs, à 2.5 m de hauteur et à la limite de propriété



Nouveau à Arnex - Cours de Yin Yoga

Le Yin Yoga est une pratique corporelle douce et relaxante en lien avec les saisons.

Prendre soins de l'être dans son ensemble grâce à des postures lentes et essentiellement au sol.

Des étirements et exercices adaptés à chacun, chacune, qui se veulent lents et respectueux des besoins du moment pour installer plus de souplesse et de confort physique, mental et émotionnel au quotidien. Ici on vient relaxer les muscles, se détendre pour prendre soins de nos tissus conjonctifs, toute la trame des fascias, des tendons et de l'ensemble du système nerveux.

Ralentir, s'écouter, respirer, étirer, calmer et ainsi créer plus d'espace et de paix à l'intérieur comme à l'extérieur.

Un meilleur terrain général pour une immunité renforcée

Session sur 4 à 6 semaines selon la saison - cours de 1h30, 1x par semaine

Soit le Mardi matin de 9h à 10h30

Soit le Mercredi soir de 19h à 20h30

DES début NOVEMBRE

Infos et inscriptions au 078/731.02.35

Avec joie de vous rencontrer, retrouver pour pratiquer ensemble

Aline Risse-Monnier , A l'Unisson

Anniversaire du Calendrier de l'Avent d'Arnex



Chers habitantes et habitants,

Grâce à votre participation, nous voilà déjà à la 10^{ème} édition de nos festivités de l'Avent au village.

Pour participer et vous inscrire à cette édition anniversaire, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 4 novembre de 10h30 à 12h30** devant l'église. Venez nombreux à cette rencontre-apéro.

Pour les nouveaux participants, le concept des fenêtres consiste à décorer une porte, une fenêtre ou autre pour la date choisie jusqu'à fin décembre. Le jour J peut être agrémenté d'un apéro si vous en avez envie.

Qui dit 10 ans dit « jeu concours » ! Vous aurez de plus amples informations le 4 novembre.

Nous comptons sur vous et à bientôt.

Carole Monnier 079.315.50.91

Amélie Bovet 078.734.28.66

Célia Roch 076.506.76.82



Election complémentaire d'un conseiller ou d'une conseillère municipale

Mesdames, Messieurs

Suite à la démission de Madame Claire Desponds, Municipale, le corps électoral de la Commune d'Arnex-sur-Orbe est convoqué :

- le **dimanche 26 novembre 2023**

pour procéder à l'élection d'un(e) conseiller(ère) municipal(e) selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour).

Une élection tacite est possible dès le 1er tour. En cas de second tour, celui-ci aura lieu le **dimanche 17 décembre 2023**.

Le dernier délai pour le dépôt des listes est fixé :

- au **lundi 30 octobre à 12h00** précises au greffe municipal pour le premier tour;
- au **mardi 28 novembre à 12h00** précises au greffe municipal pour le second tour éventuel.

Par ailleurs, nous vous informons que les dates relatives à l'élection d'un(e) syndic(que) sont déjà connues. Elles auront lieu le **dimanche 4 février 2024 pour le 1er tour et le 25 février 2024 pour le 2ème tour**. Une élection tacite est également possible dès le 1er tour.

L'arrêté de convocation pour le scrutin du dimanche **26 novembre 2023** est affiché au pilier public et téléchargeable sur le site internet.

Le Président du Conseil général ainsi que les membres de la municipalité restent à votre disposition pour toute question relative à ce sujet.

En vous remerciant par avance de votre attention, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

La Municipalité

Répartition des dicastères au sein de la Municipalité dès le 14 août 2023

Reynold MICHEL Vice-syndic <i>Suppléant :</i> Sébastien Meylan	<ul style="list-style-type: none">• Bâtiments communaux• Service des eaux - Épuration• Réseau du gaz communal• Contact direct avec l'employé communal• Personnel communal (à l'intérim)• Administration communal (à l'intérim)
Carine GIGANDET MONNIER, municipale <i>Suppléante :</i> Carinne Ruprecht	<ul style="list-style-type: none">• Déchetterie• Police – Routes• Protection civile• Défense incendie• Registre des citernes
Sébastien MEYLAN, municipal <i>Suppléant :</i> Reynold Michel	<ul style="list-style-type: none">• Écoles• Police des constructions• Domaines – Vignes – Chemins agricoles• Affaires culturelles et sportives (à l'intérim)• Informations communales (à l'interim)
Carinne RUPRECHT, municipale <i>Suppléante :</i> Carine Gigandet Monnier	<ul style="list-style-type: none">• Affaires sociales• Finances• Espaces verts• Cimetière• Eclairage public• Forêt – cours d'eau (à l'interim)• Cultes – église (à l'interim)

Avis affiché au pilier public et publié sur le site internet

Deux défibrillateurs accessibles 24/24h à la grande salle et vers les salles de Bulande

La Municipalité a fait l'acquisition de deux défibrillateurs qui sont disponibles en libre-service 24/24 heures.

L'un de ces appareils est installé à l'entrée à droite de la grande salle.

le second est installé devant l'entrée à droite de la salle de réception de bulande.



Chaque minute compte lorsqu'on est victime d'un arrêt cardio-respiratoire. Les chances de survie diminuent de 10% toutes les 60 secondes et deviennent quasiment nulles au bout de 10 minutes.

Une action rapide est une question de survie. En milieu extra hospitalier, il faut savoir que 7 arrêts cardiaques sur 10 se produisent devant témoin, cependant seulement 20% interviennent, ce qui réduit fortement les chances de la victime. Il est donc essentiel de sensibiliser la population aux gestes de premiers secours.

Dans ce contexte, la Municipalité invite la population d'Arnex à participer à l'un des deux ateliers de sensibilisation à la réanimation cardiaque qui auront lieu les:

- **mardi 3 octobre ou 14 novembre à 18h30**
à la salle de réception de bulande.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Pour obtenir plus d'information et télécharger l'application du réseau d'intervenants de proximité pour augmenter le taux de survie en cas d'arrêt cardio-respiratoire : www.vd.ch - First Responders.

Et si on parlait de hérissons....

A l'automne, nos amis à piquants doivent constituer des réserves pour l'hiver et chercher un abri adéquat. Pour cela, ils parcourent de grandes distances et traversent de nombreuses routes.

Les routes nocturnes semblent désertes, ce qui incite les conducteurs à accélérer.

Nous oublions que les habitants discrets et cachés de nos agglomérations sont très actifs pendant ces calmes heures nocturnes.

Hérissons, grenouilles et compagnie sont à la recherche de nourritures ou d'un partenaire, pour cela ils sont obligés de traverser d'innombrables routes la nuit.



L'association Suisse pro Igel rappelle aux automobilistes que les routes ne sont pas sans vie la nuit, bien au contraire, et qu'ils doivent compter avec d'autres usagers de la route.

Une conduite adaptée peut empêcher beaucoup de morts et par la même occasion apporter des nuits plus calmes aux riverains.

Pour plus d'information sur le sujet : www.pro-igel.ch

Informations diverses de la Municipalité

Municipalité

Monsieur Andé Roch, syndic, a annoncé sa démission en cours de législature. Il a quitté ses fonctions au 30 juin dernier après 12 années passées au sein de l'exécutif.

La Municipalité le remercie chaleureusement pour son engagement et son dévouement sans pareil pour la commune et ses habitants durant toutes ces années. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour les jours à venir et pour cette retraite bien méritée.

Madame Claire Desponds, conseillère municipale, a annoncé sa démission en cours de législature. Elle a quitté ses fonctions le 21 juillet dernier.

La Municipalité la remercie chaleureusement pour son engagement et son dévouement envers la commune et ses habitants durant ces deux années passées au sein de l'exécutif. Nous lui présentons nos meilleurs vœux pour son avenir.

Madame Carinne Ruprecht, conseillère municipale, a rejoint l'exécutif au 1^{er} juillet 2023. Habitante d'Arnex depuis 2022, elle s'est engagée dans l'objectif d'aider sa commune. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'exécutif et beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction.

Conseil général

Après de nombreuses années passées en tant que Président du Conseil général, **Monsieur Porchet Jean-Luc** a quitté sa fonction au 30 juin 2023.

La Municipalité le remercie chaleureusement pour l'excellente collaboration qu'elle a eu avec lui durant toutes ces années et nous lui présentons nos meilleurs vœux pour son avenir.

Nous souhaitons la bienvenue à son successeur **Monsieur Christian Rossel** qui a repris la présidence dès le 1^{er} juillet 2023.

Madame Christine Monnier et **Madame Barbara Bovet** ont quitté au 30 juin dernier leur fonction de scrutatrice. Nous les remercions pour leur engagement et nous leur présentons nos meilleurs vœux pour leur avenir.

Nous souhaitons la bienvenue à **Madame Lyne Monnier** et **Monsieur Arnaud Morel**, scrutateurs suppléants, qui ont rejoint le bureau du Conseil depuis le 1^{er} juillet 2023.

Personnel communal

Monsieur Daniel Allemann a quitté le poste de boursier communal après une année de service. La Municipalité le remercie pour le travail qu'il a accompli et lui présente ses meilleurs vœux pour son avenir.

Nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir dans sa fonction à **Madame Domininique Nijenhuis**, boursière, qui a rejoint l'équipe du bureau communal depuis le 1^{er} août 2023.

Inauguration de la place du village

C'est dans une ambiance chaleureuse et festive que les habitants se sont retrouvés, le 17 juin dernier, pour l'inauguration de la nouvelle place du village.

La Municipalité tient à remercier la société des Paysannes Vaudoises pour les délicieux desserts qui ont été préparés à cette occasion. Elle remercie également la société du Chœur Mixte et le groupe Face Melter pour l'animation musicale sans oublier la société de Jeunesse pour le service des convives ainsi que la Cave des 13 Coteaux pour la disponibilité de leur infrastructures.

90 printemps

Madame Ariane Baettig, Monsieur Samuel Michel et Monsieur Pierre Lavenex ont fêtés leur nonantième anniversaire. La Municipalité leur a apporté un présent et les salutations de la population lors d'une visite fort sympathique.

Nous leur souhaitons encore quelques années pleines de petits bonheurs et de beaux moments.

Résultat du contrôle radar – route d'Orbe

Un contrôle a été effectué par la Gendarmerie le 31 mai de 6h20 à 9h15. Sur 369 véhicules contrôlés, 23 d'entre eux ont été dénoncés.

Fête nationale - remerciements

La Municipalité remercie chaleureusement la société du Football Club d'Arnex ainsi que la société de Jeunesse pour l'organisation du 1^{er} août 2023.

Police des constructions

La Municipalité rappelle à la population qu'en application avec la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) et son règlement d'application RLATC aucun travaux de construction ou de

démolition, en surface ou en sous-sol, modifiant de façon sensible la configuration, l'apparence ou l'affectation d'un terrain ou bâtiment ne peut être exécuté avant d'avoir été autorisé.

Dans ce contexte tous travaux de construction ou de démolition, même de minime importance, doivent être annoncés à la Municipalité et ne peuvent commencer sans sa décision.

Travaux de la gare d'Arnex

L'entreprise CFF nous a annoncé en août dernier que les travaux de mise en conformité selon la loi Lhand (Lois sur l'égalité pour les personnes handicapées) de la gare d'Arnex prévus initialement en novembre 2023 sont reportés en mai 2024.

Arnex Info – distribution

La Municipalité recherche plusieurs jeunes écoliers de 13 ans et plus pour la distribution de tout-ménage et de l'Arnex Info.

Les jeunes intéressés et motivés par cet emploi peuvent s'inscrire en envoyant un courriel à l'adresse greffe@arnex-sur-orbe.ch.

Relevé des compteurs d'eau – facturation annuelle

La Municipalité vous informe qu'elle a décidé d'envoyer une seule fois par année aux habitants le relevé des compteurs d'eau. La facturation sera établie en fin d'année civile.

Jeunes citoyens, nouveaux habitants

En juin dernier la Municipalité a organisé la traditionnelle rencontre des nouveaux habitants du village ainsi que des jeunes citoyens atteignant leur

majorité en 2023. Cette rencontre s'est déroulée en compagnie de M. Porchet Jean-Luc, président du Conseil général, et des représentants des sociétés du village. La Municipalité tient à remercier tous les participants de cette sympathique soirée.

Tri des déchets

La Municipalité tient à rappeler à ses habitants que seuls les déchets munis du pictogramme rappelé à droite sont destinés à être jetés dans la benne à aluminium.



Tous les autres contenants qui sont marqué du sigle à gauche sont destiné à la benne à fer blanc.



Agence postale à Arnex-sur-Orbe
&

Boulangerie – Epicerie Court

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi

6h15 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Samedi de 7h00 à 12h15

Association des Paysannes Vaudoises



BRISOLÉE



AVEC ANIMATIONS

Le samedi 11 novembre 2023

Dès 11 heures

Grande salle – Arnex-sur-Orbe



Prix : Adulte : fr. 30.—
 Enfant jusqu'à 12 ans : fr. 15.—

Renseignements: Georgette Monnier : 077 455 88 47

Agenda des manifestations

www.arnex-sur-orbe.ch – rubrique « actualités – agenda des manifestations »

3 octobre 2023 à 18h30

Ateliers de sensibilisation à la réanimation cardiaque, organisé par la Municipalité avec la collaboration de l'entreprise Almas Industrie – En Bulande

10 octobre 2023

Conseil général à 20h00 – En Bulande

29 octobre 2023

Repas, organisé par la Société du Chœur Mixte – Grande salle

11 novembre 2023

Brisolée, organisée par la Société des Paysannes Vaudoises – Grande salle

14 novembre 2023 à 18h30

Ateliers de sensibilisation à la réanimation cardiaque, organisé par la Municipalité avec la collaboration de l'entreprise Almas Industrie – En Bulande

19 novembre 2023

Repas concert, organisé par la Fanfare de l'Allégresse – Grande salle

14 décembre 2023

Conseil général à 20h00 – En Bulande

16 décembre 2023

Vente de sapins de Noël, organisée par la Municipalité – Place de la grande salle